Thésaurus? Non ce n'est pas un dinosaure!

Un thésaurus, terme issu du latin, permet d'hiérarchiser une liste de valeurs et d'en faire une arborescence.

Celle-ci facilite le travail d'indexation grâce à la mise en relation de termes ou de descripteurs.

On distingue différents types de termes :

- Terme générique (TG) : qui représente un concept large pour lequel plusieurs termes sont subordonnés.
- Terme spécifique (TS) : un terme dont le concept est plus limité, subordonné à un ou plusieurs termes génériques.
- **Terme associé (TA)** : que l'on associe mentalement à d'autres, sans qu'il ne fasse partie d'une même hiérarchie.

?

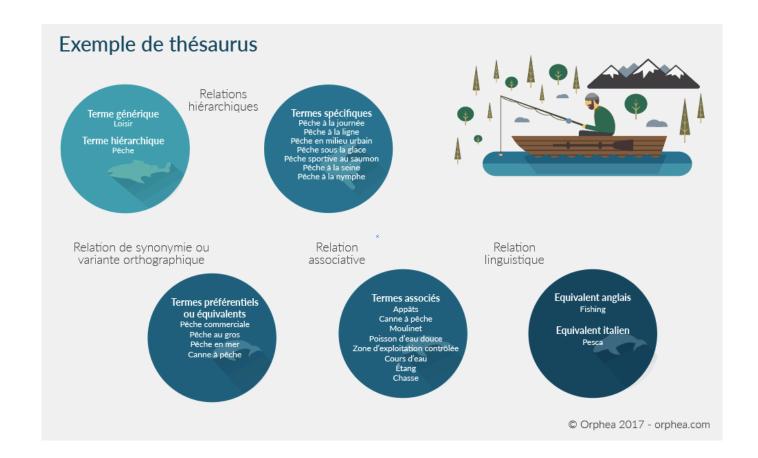
Ces termes peuvent en effet avoir plusieurs types de relations :

- Relations hiérarchiques (terme générique ou terme spécifique);
- Relations de **synonymie** (terme synonyme ou variante orthographique) ;
- Relations associatives (terme associé) ;
- Relations linguistiques (terme traduit dans d'autres langues).

En résumé, le **thésaurus** est une classification (taxonomie) sur laquelle on ajoute des relations d'association et des relations hiérarchiques. Il vise à classer les termes de manière thématique et facilite ainsi les associations d'idées.

Utiliser un thésaurus dans un système de <u>Digital Asset Management</u> permet de normaliser l'indexation et d'éviter les erreurs d'écriture. Cela permet de classer des ressources et médias en les identifiant, les décrivant et les répertoriant. Ce travail d'indexation est indispensable pour retrouver les contenus recherchés plus facilement et plus rapidement avec un large champ de recherche.

Un schéma vaut 1000 mots!



Définition selon l'<u>association des professionnels de l'information et de la documentation</u> :

Liste organisée de termes normalisés (descripteurs et non-descripteurs) servant à l'indexation des documents et des questions dans un système documentaire. Les descripteurs sont reliés par des relations sémantiques (génériques, associatives et d'équivalence) exprimées par des signes conventionnels. Les synonymes (non-descripteurs) sont reliés aux descripteurs par la seule relation d'équivalence. On peut distinguer les thésaurus en fonction du mode de regroupement des termes (thésaurus à facettes) ; de la variété linguistique des termes (mono-ou multilingue) ; des domaines de connaissances couverts (thésaurus spécialisé ou sectoriel, thésaurus encyclopédique).

2/2